



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais que se tenait le 11 juillet 2017 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Pierre-David Tremblay, les conseillères Marie Élisabeth Courtemanche et Renée Ouellette, les conseillers Michel Sylvain, François Descarreaux et Michel McDonald. La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Mélanie Gagné agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès verbal du 13 juin 2017**
- 4. Correspondances**
 - 4.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Projet décret suite aux inondations printanières 2017
 - 4.2 Monsieur François Baugée - Lettre
 - 4.3 AQLPA – Report du lancement du programme Changez d'air ! 2.0
 - 4.4 Ministère des Transports – Avis de travaux route 155
- 5. Affaires découlant**
 - 5.1 Téléphonie cellulaire
 - 5.2 Coupe de Bois – Secteur Caribou / Secteur Newman
 - 5.3 PDZA
 - 5.4 Courbe au 4.3km rang sud-est
 - 5.5 Brigade verte
- 6. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Remplacement de nouveaux membres au Comité consultatif d'urbanisme (résol.)
 - 6.2 Compensation chemin à double vocation (résol.)
 - 6.3 Octroi de contrat – Ordiplus Informatique (résol.)
 - 6.4 Dépôt Mémoire – Gouvernement du Québec – Hydro Québec (résol.)
 - 6.5 Pétition harmonisation vitesse à 50 km – rang sud-est / chemin des Pionniers
 - 6.6 Octroi contrat – Entreprise Eurovia Québec Construction inc. (résol.)
- 7. Trésorerie**
 - 7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de juin 2017
 - 7.2 États financiers du mois de juin 2017
 - 7.3 Rapport des taxes
- 8. Permis de construction**
- 9. Rapport des comités**
- 10. Période de questions**
- 11. Tour de table des conseillers**
- 12. Clôture de l'assemblée**
- 13. Levée de l'assemblée**



N° de résolution
ou annotation

2017-07-01

2017-07-02

1. Ouverture de la séance (19 h 35)

Le maire Pierre-David Tremblay souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche et secondée par le conseiller François Descarreaux.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Michel Sylvain et secondé par la conseillère Renée Ouellette.

3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2017

L'adoption du procès verbal est proposée par la conseillère Renée Ouellette et secondée par la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche.

4. Correspondances

4.1 Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informe que suite aux inondations survenues au printemps 2017 et qui ont touchées 278 municipalités, inondé plus de 5 300 résidences et forcé l'évacuation de plus de 4 000 personnes ainsi que la fermeture de plusieurs routes, celui-ci a publié à la Gazette officielle du Québec, un projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par les inondations. Ce projet vise à assurer l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de réduire le nombre de personnes et de biens exposés aux inondations futures. Il vise également à permettre, dans certains cas exceptionnels et à certaines conditions, la reconstruction de bâtiments détruits ou sévèrement endommagés lors des inondations. Des consultations devront avoir lieu sur les mesures proposées. Le lieu et la tenue de celles-ci seront disponibles sur le site Internet du MAMOT sous peu. Par la suite, le gouvernement pourra adopter le décret avec ou sans modifications. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé une réflexion globale sur la gestion des risques liés aux inondations au Québec. Cela impliquera la tenue d'un forum à l'automne 2017 concernant les solutions d'avenir et dresser un bilan des inondations survenues au printemps 2017. Des représentants du milieu seront conviés à participer à ce forum.

4.2 Lettre de Monsieur François Baugée, ex-conseiller et citoyen de La Bostonnais, adressé au maire, la direction générale ainsi que le conseil municipal. Monsieur explique que selon les informations qu'il a pu obtenir par le journal local et d'autres par le biais de l'électronique (internet), celui-ci nous félicite du travail accompli et pour ce fait il accorde un A + à la municipalité. Toutefois, il exprime également sa déception concernant l'absence de la fête de la St-Jean suite à la fermeture du Comité de loisirs de La Bostonnais et donne à la municipalité un D -. Monsieur Baugée croit que certains n'ont pas fait leur travail et que les citoyens s'attendent à du service. Il mentionne que le poste de conseiller n'est pas une parure et que soit nous on est apte à prendre des dossiers en main ou on ne l'est

Procès-verbal du 11 juillet 2017



N° de résolution
ou annotation

pas. Et que si nous ne le sommes pas, il invite ces gens à rester chez eux et que d'autres personnes prendront leur place. Il termine en disant que la St-Jean est une fête familiale importante, une fête rassembleuse et de s'attendre à rendre des comptes... Il nous encourage à continuer l'excellent travail.

4.3 L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) souhaite nous informer que le lancement du programme Changez d'air ! 2.0 sera reporté à l'automne 2017. Cette décision survient suite à l'absence de leur président, M. André Belisle, pour une durée indéterminée en raison de problème de santé. De plus, les ententes avec les détaillants en région n'ont pas encore été toutes finalisées. Ceux-ci font leur possible pour régler la situation dans les plus brefs délais.

4.4 Le Ministère de Transport nous envoie Avis de travaux sur la route 155 pour le remplacement de ponceaux et asphaltage dans le secteur de La Bostonnais et La Tuque. Les travaux auront lieu du lundi 26 juin au vendredi 21 juillet 2017 entre 7 h 00 et 17 h 30. Il y aura fermeture d'une (1) voie sur deux (2) entre les kilomètres 130 et 137 et les kilomètres 155 et 158. La circulation se fera en alternance à l'aide de signaleurs. La vitesse affichée sera de 70 km/h. Toutefois, les travaux pourraient être reportés en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

5. Affaires découlant

5.1 Téléphonie cellulaire

Le maire, M. Tremblay nous informe que les programmes ont été envoyés aux deux (2) gouvernements et nous attendons des nouvelles, peut-être à la fin de l'été. Il espère que la municipalité de La Bostonnais fera partie de ce projet.

Monsieur Tremblay informe les citoyens que nous continuons d'accumuler les cas d'horreur sur la route 155. Monsieur Tremblay est en contact constant avec Monsieur Morin de Roberval qui lui aussi travail fort afin que le cellulaire soit accessible à tous sur la route 155.

Quoi qu'il en soit, en attendant l'information circule toujours dans les médias, soit par notre site internet, les journaux ou la radio.

5.2 Coupe de bois

M. Tremblay nous informe que sur les 4 chantiers de la coupe de bois, il y a eu signature d'harmonisation pour le secteur Newman situé sur la 411 et que nous n'en verrons pas d'impact visuel, car c'est éloigné. La signature du secteur Caribou a également eu lieu dernièrement mais que toutes nos demandes ont été prises en comptes dans le document. La page 21 du Mémoire sur les coupes de bois se retrouve d'ailleurs dans les deux (2) documents harmonisés. Par exemple, dans les documents d'harmonisation, il sera important de prévoir la protection de nos parcs, de nos ponts, du rang Sud-est et de nos lacs habités. Dans les mesures d'harmonisation, ils devront



N° de résolution
ou annotation

garantir la sortie du transport par la route 411, des mesures de sécurité seront aussi prévues.

Au niveau des coupes de bois pour les secteurs Pettigrew et Croche, nous ne sommes pas prêts à signer les documents pour l'instant.

5.3 **PDZA** **(Plan de développement de la zone agricole)**

Monsieur Tremblay informe les citoyens que les 27 et 28 juin dernier il y a eu visite de certaines entreprises d'agriculture et d'élevage situé à La Tuque, la Bostonnais, La Croche et Lac-Édouard. En outre, il y a eu la visite de la ferme de culture biologique de monsieur Stéphane Ouellet à La Bostonnais. Les gens présents ont d'ailleurs tous été impressionnés du travail accompli, car la culture en montagne est très difficile. Il y a aussi eu la visite du Sanatorium à Lac-Édouard qui fait la culture de fraise hors saison. Ils font également des paniers de légumes pour environ 150 personnes. Lors de ces deux (2) jours, il y avait une visite de prévue pour la pisciculture de monsieur Denis Ouellet qui a dû être annulée. Les personnes sont donc venues à l'hôtel de ville de la municipalité pour une présentation faite par monsieur Daniel Bouvier de la ferme Connie Bouvier qui fait l'élevage de mouton. Monsieur Tremblay dit être fier de sa municipalité et aimerait la protéger davantage. Il termine en disant qu'il a beaucoup apprécié ces deux (2) journées et que ce beau programme sortira au printemps prochain.

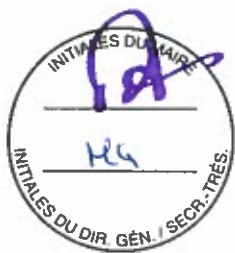
5.4 **Courbe au 4.3 km rang sud-est**

Monsieur Tremblay nous informe qu'il y a un affaissement important de la chaussée dans la courbe 4.3 km dans le rang sud-est et que selon les rapports d'étude faite par l'entreprise DLA, le transport lourd aurait beaucoup affecté l'état de la chaussée à cet endroit. La semaine dernière, des ingénieurs de la sécurité civile sont également venus pour constater l'ampleur de l'affaissement afin d'émettre des recommandations et y apporter des travaux correctifs. Nous sommes en attente, mais nous tiendrons la population au courant dans ce dossier.

5.5 **Brigade verte**

Monsieur Tremblay informe les citoyens que la municipalité a engagé deux (2) jeunes hommes de La Bostonnais pour faire la visite dans chaque maison de la municipalité afin de conscientiser les gens au compostage et au recyclage dans le but de faire le moins de déchets (ordures) possible. Il présente donc les deux (2) frères Ben et Olyvier Frenette. Olyvier est déjà un employé de la municipalité en tant qu'ouvrier municipal temps partiel occasionnel. Les visites commenceront à partir de mercredi 19 juillet 2017. Monsieur Tremblay invite les jeunes hommes à faire une brève présentation de leur projet. Olyvier commence en expliquant que leur travail consiste à sensibiliser les gens au compostage et au recyclage. Ben ajoute que si les gens compostent et recyclent plus, il y aura moins de déchets (ordures) et cela diminuera le coût de leurs taxes. Monsieur Tremblay ajoute qu'au site d'enfouissement nous payons 160 \$ la tonne pour disposer de nos ordures, de 110 \$ pour les matériaux secs et de 100 \$ pour le recyclage. Il informe également la population que les membres du

Procès-verbal du 11 juillet 2017



N° de résolution
ou annotation

2017-07-03

conseil ainsi que certains employés municipaux accompagneront parfois les jeunes lors de leur visite, mais que c'est seulement Ben et Olyvier qui feront la présentation. Lors de leur visite, les étudiants remettront un dépliant d'information, un aide mémoire sur les matières recyclables, un sondage, etc.... De plus, il y aura de l'information qui sera publiée sur la page Facebook de la brigade verte ainsi que le site internet de la municipalité.

Monsieur Tremblay profite de l'occasion pour informer les gens que Ben et Olyvier circulent présentement dans le rang en habit « d'astronautes » afin d'enlever la Berce de Caucase, une plante très dangereuse et qui peut causer de très grave brûlure si nous entrons en contact avec la sève de celle-ci au soleil. Donc, il faut être prudent. Il mentionne également que la municipalité ne va pas enlever cette plante sur les terrains privés des gens. Par contre, il demande à la population de nous informée s'il en voit dans le rang sud-est ou sur le territoire de la municipalité.

6. Affaires nouvelles

6.1 Remplacement d'un nouveau membre au Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de modifier la résolution no 2017-04-06;

CONSIDÉRANT QUE le membre M. Michel McDonald a démissionné du siège # 5 sein du comité consultation d'urbanisme le mardi 13 juin 2017 en tant que membre du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais;

CONSIDÉRANT QUE madame Renée Ouellette, conseillère municipale a manifestée le désir de faire partie du comité consultatif d'urbanisme en remplacement de monsieur McDonald;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme est sous la responsabilité du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les mandats du Comité consultatif d'urbanisme sont dictés par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel McDonald

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal accepte de nommer Madame Renée Ouellette au siège #5 en tant que membre du conseil (*article 3.2 du règlement 3-07*) en remplacement de Monsieur Michel McDonald.

2017-07-04

6.2 Compensation chemin à double vocation – Subvention 2016

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abrogée la résolution 2016-12-05 et de la remplacer par celle-ci;



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de La Bostonnais, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuel qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés, par les transporteurs, dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

CONSIDÉRANT QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2016;

DATES	NOM DU OU DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE VOYAGES
Du 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	RANG SUD-EST	4.0	BOIS DE LONGUEUR	598 voyages
Du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	RANG SUD-EST	4.0	BOIS DE LONGUEUR	1620 voyages

CONSIDÉRANT QU'un rapport fourni par monsieur Éric Boivin, coordonnateur en approvisionnement chez l'entreprise Groupe Rétabec sera annexé à cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que la municipalité de La Bostonnais demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien de l'année 2016 du Rang Sud-Est à titre de chemin à double vocation, et ce, sur une longueur totale de 4.0 km.

2017-07-05

6.3 Octroi de contrat – Ordiplus Informatique

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais a continuellement besoin au niveau de la maintenance informatique;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Ordiplus Informatique a déjà effectué des travaux de maintenance informatique pour la municipalité;

Procès-verbal du 11 juillet 2017



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Ordiplus Informatique peut également travailler à distance;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de soumission a été demandée par madame Josée Cloutier, directrice générale a la compagnie Ordiplus Informatique afin que celle-ci nous offres une banque d'heures pour travaux informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Ordiplus Informatique nous a fourni une soumission;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal octroi le contrat de maintenance informatique à la compagnie Ordiplus Informatique aux coûts de 747.34 \$ taxes incluses pour une banque de 10 heures. Que la dépense soit puisée dans le poste budgétaire fournitures de bureau hôtel de ville.

Que la municipalité autorise la directrice générale, Mme Josée Cloutier a signé pour et au nom de la municipalité le contrat à la compagnie Ordiplus Informatique.

2017-07-06

6.4 Appui à la ville de La Tuque Dépôt d'un Mémoire/Demande au Gouvernement du Québec pour redevances sur les barrages hydroélectriques sur le territoire de La Tuque

CONSIDÉRANT QUE la présence de sept barrages et centrales d'Hydro-Québec sur son territoire, lesquels sont exempts de toute taxe foncière en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

CONSIDÉRANT QUE l'entente qui avait été intervenue entre Hydro-Québec et la Ville lui permettant de recevoir une somme importante en taxe industrielle pris fin en 1972 suite à des modifications législatives et que des représentations avait été faites auprès du gouvernement du Québec afin que la municipalité puisse continuer à recevoir des redevances d'Hydro-Québec pendant 10 ans, pour ensuite subir une diminution jusqu'à disparaître complètement;

CONSIDÉRANT QUE les redevances sur les installations hydroélectriques permettraient à La Tuque d'assurer un retour juste et équitable des profits générés par Hydro-Québec en bénéficiant de revenus substantiels;

CONSIDÉRANT QUE l'importance pour La Tuque de diversifier ses sources de revenus dans le contexte économique actuel afin d'éviter des coupures dans les services essentiels à la population, suite aux coupures gouvernementales au Pacte fiscal la privant de 1,2 million de revenus annuels;

Procès-verbal du 11 juillet 2017



N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel McDonald

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

QUE le conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais appui ville de La Tuque, par le dépôt du présent mémoire, au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, monsieur Pierre Arcand, des redevances d'Hydro-Québec à l'Agglomération de La Tuque sur les barrages hydroélectriques présents sur le territoire de La Tuque.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la ministre du Tourisme et député de Laviolette, madame Julie Boulet, ainsi qu'au président-directeur-général d'Hydro-Québec, monsieur Éric Martel.

6.5 Pétition harmonisation vitesse à 50 km – rang sud-est et chemin des Pionniers

Monsieur Tremblay nous informe qu'une demande a été faite à l'Agglomération de La Tuque le mois dernier concernant la diminution de la vitesse à 50 km au lieu de 70 km pour le chemin des Pionniers afin de s'harmoniser avec celle du rang sud-est qui est à 50 km. La réponse avait été que ville de La Tuque n'avait jamais reçu de plainte des citoyens du chemin des Pionniers concernant la vitesse et de par ce fait, la vitesse resterait à 70 km. Donc, Monsieur Tremblay a préparé une pétition pour harmoniser la vitesse afin de garder la quiétude et pour la sécurité des usagers. Monsieur Tremblay a déjà commencé à faire du porte-à-porte dans le chemin des Pionniers le lundi 10 juillet 2017 en soirée et il continuera d'en faire toute la semaine afin de déposer la pétition à la prochaine séance de l'Agglomération de La Tuque la semaine prochaine.

Octroi de contrat – Eurovia Québec Construction Inc.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abroger la résolution 2017-05-18 et de la remplacer par celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire effectuer la réparation d'asphaltage dans le rang Sud-est à quatre (4) endroits prioritaires;

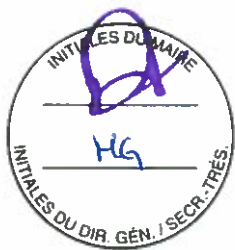
CONSIDÉRANT QU'il est important de procéder à la réparation de ces trous, car ils sont considérés comme dangereux pour la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QU'une (1) première soumission avait été demandée à Construction et pavage Boisvert;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Construction et pavage Boisvert n'a malheureusement pas pu respecter leur engagement envers la municipalité de La Bostonnais;

Procès-verbal du 11 juillet 2017

2017-07-07



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a dû rapidement remédier à la situation et demander une autre soumission à l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal octroi le contrat à l'Entreprise Eurovia Québec Construction Inc. au montant total de 15 425.05 \$ taxes incluses. Que la directrice générale, Josée Cloutier soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à ce contrat.

Toutefois, en l'absence de directrice générale, sa remplaçante madame Mélanie Gagné, secrétaire-trésorière adjointe pourra accomplir cette tâche.

2017-07-08

7.1 Adoption des dépenses du mois de juin 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois de juin 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : Le conseiller François Descarreaux

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles de juin 2017, telles que soumises par le personnel.

2017-07-09

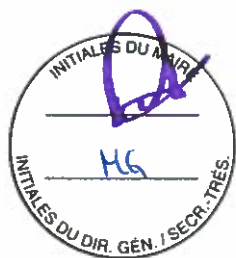
7.2 Adoption des états financiers de juin 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des états financiers de la Municipalité, soumis par l'administration, pour le mois de juin 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers reflètent la situation financière de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;



N° de résolution
ou annotation

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel McDonald

APPUYÉ PAR : Le conseiller François Descarreaux

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois de juin 2017 tel que soumis.

7.3 Rapport de taxes

Présentation du rapport de taxes par la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Mélanie Gagné.

8. Permis de construction

Au 30 juin 2017, 15 permis ont été délivrés pour une valeur de 40 100.00 \$. Le coût total des permis émis s'élève à 180 \$.

9. Rapport des comités

Comité de voirie

Le conseiller Michel Sylvain nous informe qu'il y a eu une rencontre du comité de voirie le 29 juin dernier pour discuter des réparations à faire dans le rang sud-est. Il y avait quatre (4) trous à réparer d'urgence. Les quatre (4) trous ont été réparés ce matin même par l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. Sur les quatre (4) trous, il y en a un (1) qui sera probablement payé par la sécurité civile, car il fait partie des réparations suite aux inondations printanières. Il y a d'autres trous à réparer, mais ceux-ci seront faits par la municipalité, car il ne dépasse pas deux (2) pieds de diamètres.

Monsieur Sylvain informe également les citoyens que les ouvriers font présentement l'installation ou le remplacement de nouveaux panneaux indicateurs sur le rang et aux entrées des deux (2) ponts.

Monsieur Tremblay demande également aux citoyens d'être patients et qu'il n'est pas nécessaire de lui téléphoner afin de savoir quand les travaux seront faits. L'entretien du rang se poursuit comme il se doit.

10. Période de questions

La période de questions débute à 21 h 05 et se termine à 21 h 30.

11. Tour de table des conseillers

Le conseiller M. Sylvain remercie les citoyens présents et les remercie d'être venues en si grand nombre.

La conseillère Renée Ouellette remercie les citoyens présents et les remercie d'être venues en si grand

Procès-verbal du 11 juillet 2017



N° de résolution
ou annotation

nombre, elle mentionne que nous battons un record d'assistance contre La Tuque.

Le conseiller François Descarreaux remercie les citoyens et répète les propos de madame Renée Ouellette concernant le record d'assistance.

La secrétaire – trésorière adjointe remercie les gens dans la salle.

La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche remercie les citoyens présents et leur souhaite de bonne vacance et de profiter de l'été quand nous n'avons une.

Le conseiller Michel McDonald remercie les gens d'être venus aussi nombreux et les remercie pour les bonnes questions qu'ils ont posées. Cela fait une bonne interaction et les membres du conseil n'y sont pas nécessairement préparés. Ils les remercient et leur demandent d'être prudent pendant cette période de l'année.

Monsieur le maire Pierre-David Tremblay remercie également les gens et mentionne que nous continuerons de travailler fort et dans la transparence.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 35

Pierre-David Tremblay, maire

Mélanie Gagné, secrétaire-trésorière adjointe

Je, M. Pierre David Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.